

CIRCUIT DES MEETINGS CRÉDIT MUTUEL OCCITANIE 2024

Objectif :

Dans le but de valoriser les meilleurs athlètes licenciés en Occitanie et de soutenir les clubs organisateurs de meetings, il est créé un circuit des meetings régionaux.

Technique :

Le circuit régional des meetings Crédit Mutuel Occitanie 2024 est constitué de 4 familles en Féminines et en Masculins.

Epreuves composant les 4 familles :

- **Sprint – Haies** : 100 – 200 – 400 – 100/110 Haies – 400 Haies
- **½ Fond – Marche** : 800 – 1000 – 1500 – 3000 – 5000 – Steeple – Marche
- **Sauts** : Hauteur – Perche – Longueur – Triple Saut
- **Lancers** : Poids – Disque – Marteau – Javelot

Le circuit est réservé aux athlètes des catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters licenciés « compétition » pour la saison 2023-2024 dans un club de la LAO.

Pour les catégories Cadets et Juniors, Féminines et Masculines, les planches de saut, la hauteur des obstacles pour les courses de Haies et de Steeple, et les engins de lancers seront ceux correspondant à la catégorie de l'athlète.

Les athlètes masters qui souhaitent figurer au classement du Circuit des Meetings, doivent concourir avec les mêmes caractéristiques techniques que les athlètes seniors. (Masse des engins de lancers, hauteurs des haies et des barrières).

Le classement par famille :

Il est établi par le siège de la LAO et publié le plus souvent possible sur le site LAO.

Pour être classé(e) dans une famille, un(e) athlète peut participer à toutes les compétitions de la liste suivante :

- Championnat régional individuel de sa catégorie
- Meetings du circuit régional LAO

Le classement sera établi en prenant en compte 3 cotations pour chaque athlète. Seule la meilleure cotation par famille sera prise en compte sur chaque compétition.

Le calcul des points sera effectué pour toutes les épreuves à la table de logica.

La cotation réalisée lors du championnat régional de sa catégorie est bonifiée de 300 pts.

Dérogations :

Puisque l'objectif est que les meilleurs athlètes se rencontrent sur le territoire de la LAO, aucune dérogation n'est possible.

Récompenses :

La remise des récompenses se fera en fin d'année.

Par famille et par sexe, au moins 5 athlètes seront récompensés :

- 1er(e) : 450 €
- 2ème : 280 €
- 3ème : 170 €
- 4ème : 110 €
- 5ème : 80 €

Un athlète quelle que soit sa catégorie, ne peut être récompensé que dans une seule famille (celle où il sera le mieux classé). Dans la (ou les familles) où cet athlète n'est pas récompensé, les athlètes classés après lui monteront d'un cran afin d'avoir toujours au minimum 5 récompensés par famille.

Afin de valoriser la catégorie Cadets, au moins 2 athlètes cadets seront systématiquement récompensés par famille et sexe :

- Si 2 cadets rentrent dans les 5 premiers, ces 2 cadets obtiendront la dotation qui correspond à leur rang.
- Si 1 seul cadet rentre dans les 5 premiers, celui-ci obtiendra la dotation qui correspond à son rang et le meilleur cadet classé au-delà de la 5ème place obtiendra la dotation de 80 €.

- Si aucun cadet n'entre dans les 5 premiers, les 2 meilleurs cadets classés au-delà de la 5ème place obtiendront chacun une dotation de 80 €.

Calendrier des Championnats Régionaux pris en compte :

- Championnats régionaux de Marche
- Championnats régionaux Elite pour les Seniors
- Championnats régionaux CA-JU-ES